



L'ESSENTIEL C'EST CHAMPAGNEY

Champagnerotes, Champagnerots,

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE + ÉLUS MUNICIPAUX

Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.

<p>VOTE BUDGET COMMUNAL APPROUVE</p>	<p>CRÉE SUPPRIME SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX</p>
<p>FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>COMMERCES</p> <p>L'ACTION SOCIALE</p> <p>CRÈCHES</p> <p>PERSONNES ÂGÉES</p>	<p>GÈRE LE PATRIMOINE COMMUNAL</p> <p>PLU</p> <p>VOIRIE</p> <p>ÉCOLES</p>
<p>DÉCIDE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS</p>	

Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019

Voilà la théorie, la pratique est souvent différente, vous le constatez vous-même. Des interférences avec la communauté de commune, voire le département, car nos élus sont multi casquettes, ils ne lâcheront rien. Les mauvaises langues diront que ce sont les indemnités qui les motivent, mais que nenni, c'est leur grand engagement pour la commune.

Si vous êtes fatigués d'une telle gestion, et si cette aventure vous tente alors, n'hésitez pas à nous rejoindre : **l'essentiel c'est Champagne**

Au verso du flyer, des sujets qui sont débattus au sein du conseil municipal et qui ne font pas l'unanimité.

Notre site internet : www.lesessentielcestchampagney.fr Pour nous joindre par courriel : contact@lesessentielcestchampagney.fr

Ne pas jeter ce flyer dans la nature, respectons l'environnement.



HISTOIRE DE TRESORERIE – Episode 4

Par rapport à l'avant projet sommaire (APS) le prix de la réhabilitation a augmenté de 100 000€. Les subventions elles, ont semble-t-il, diminuées de 100 000€. On ne parle donc plus de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le comparatif fait entre une reconstruction à neuf et la réhabilitation devient donc obsolète.

Nous estimons qu'avec ces nouveaux chiffres, la construction à neuf deviendrait vraiment plus avantageuse.

Il ne s'agit « que d'argent », mais une fois de plus :
celui du contribuable.

Plus dommageable pour nos enfants, nous devons sacrifier une partie de la cour de l'école, qui n'est déjà pas très grande.

Plus dommageable pour les riverains (propriétaires des terrains voisins) l'accès prévu depuis des années pour une circulation fluide, sera condamné.

La majorité du conseil municipal a voté pour la réhabilitation.

Nous avons beaucoup de mal à comprendre les motivations de l'exécutif pour un tel projet.

Ces conseillers auraient-ils été manipulés ?

*Pour les autres épisodes, consulter notre site
lessentielcestchampagne.fr*

Edition du Soir Haute-Saône - mardi 24 décembre...



Champagney

Une réhabilitation de l'ancienne perception à plus de 577 000 euros

Le conseil municipal de Champagney réuni le 17 décembre a validé l'avant-projet détaillé (APD) concernant la réhabilitation de l'ancienne trésorerie en cabinet de kinésithérapeute et en logement. Le cabinet médical aurait une surface de 106 m², le logement de 120 m².

L'APD réalisé par les bureaux d'études Itinéraires Architecture et Espace INGB, maîtres d'œuvre du projet, arrive à un coût total de 577 200 € TTC. Il fait le détail des douze lots dont le premier, le désamiantage et le déplombage, se monte à 22 300 €.

Plus de 144 000 euros de subvention attendus

La démolition est estimée à 50 700 €, la charpente et couverture à 43 200 €, l'isolation extérieure thermique à 57 800 €, le chauffage et la plomberie à 74 800 €.

Le montant total pour l'en-



L'ancienne perception, maison qui date des années 1950, sera entièrement réhabilitée. Elle accueillera un cabinet de kinésithérapeute.

semble des lots est de 482 400 € HT.

La validation de cet APD va permettre de solliciter les subventions de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'invest-

tissement local (DSIL) 2025. Une somme de 144 720 € HT (30 % du total) est espérée dans ce cadre ce qui porterait l'auto-financement à 337 680 € HT.